

ORDINAIRE

28 Juillet 1850

51

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

COMPTOIR D'ESCOMPTE

DE PARIS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

DU 28 JUILLET 1856.

COMpte RENDU DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1855-1856.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

DIRECTION.

MM. Hipp. BIESTA, } Directeurs.
A. PINARD, }

Ed. ADAM, Secrétaire général.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. ANDRÉ (Louis), manufacturier, membre du Conseil général des Manufactures.
BOISSAYE, négociant, de la maison Boissaye Francœur et C^{ie}.
BRASSAC, négociant, de la maison Brassac Chaise Martin Hoessner.
COHIN aîné, négociant, de la maison Cohin et C^{ie}.
CALLOU (G.), entrepreneur de bâtiments, ancien juge au Tribunal de Commerce.
DUBOCHET (Vincent), négociant, administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.
GILLET fils aîné, banquier.

MM. LANGLOIS, libraire-éditeur, membre de la Chambre de Commerce, juge au Tribunal de Commerce.
LAVEISSIÈRE (J.-F.), négociant, de la maison J.-J. Laveissière et fils.
LEGENDRE, négociant, membre de la Commission municipale et départementale.
LE VILLAIN (E.), négociant, de la maison Le Villain frères.
MELON (E.), négociant.
NIEL (Prosper), négociant.
OGERAU (Frédéric), négociant, membre du Conseil général des Manufactures.
SOMMIER, négociant, ancien juge au Tribunal de Commerce.

CENSEURS.

MM. Denière *, ancien juge au Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce.
Ledagre *, ancien président du Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce.
Lucy-Sédillot *, juge au Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce.

CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet, cuirs.
Blazy, quincaillerie.
Barbier (Eug.), bois de construction.
Beaudouin, entrepreneur de menuiserie.
Blanchet, papiers en consignation.
Bonnevie, laines filées et tissées.
Boulay, vins.
Cailteaux, bijouterie.
Calla fils, fondeur.
Cavare (Virgile), draperie.
Cereuil, couleurs.
Christoffe (Ch.), orfèvrerie.
Claudon (G.), vins.
Cléry, bois à brûler.
Courtois, laines filées.
De Clermont (Othon), chapellerie.
Dehaynin (Gabriel), charbons de terre.
Delaleu (C.), de Bercy, vins.
Didot (Hyacinthe), imprimerie.
Dubois, articles de Tarare.
Dubay, bonneterie.
Ducel (J.-J.), fers et fontes.
Duchemin, commissionnaire en march.
Galichon, vins.
Garnier (Charles), produits chimiques.
Garnier (Ernest), métaux.
Gauthier (L.), taillanderie.
Gingembre, agrafes.
Giraudeau (Etienne), tissus imprimés.
Gratiot (A.), papeterie.

MM. Guerry fils, cuirs.
Guybert, mérinos.
Jeanti jeune, épicerie.
Lacasse, entrepreneur de charpente.
Lambert, entrepreneur.
Lanseigne, laines.
Launay-Hautain, cristaux.
Lebel, bois de charpente.
Lecoq, rouenneries.
Lecoiffe, librairie.
Leduc, chapeaux de paille.
Leduc (E.), quincaillerie.
Lemoine, cuirs.
Loridan (Henri), mérinos.
Louvrier, tulle.
Mandrou (G.), draperie.
Masson (Victor), librairie.
Outin (J.-P.), draperie.
Pellou (J.), de Bercy, vins.
Planche, châles.
Plançon, draperie.
Pouët, rafineur.
Ravaut, bois de charpente.
Rivérin, épicerie.
Salmon (Auguste), fers.
Sangnier, tissus de coton.
Tavernier, soieries.
Tétu, bois à brûler.
Viguès, bois des îles.
Weil (Louis), boutons.

CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. Billaut, avocat.
Busson, avocat adjoint.
Cottin, notaire.
A. Peigné, avoué à la Cour d'appel.

MM. Lefebvre, avoué de 1^{re} instance.
Schayé, agréé.
Dryon, huissier.

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PENDANT L'EXERCICE 1855-56.

I. Nominations.

MESSIEURS,

Notre habitude est de vous prévenir, en commençant, des nominations que vous avez à faire avant de vous séparer.

Les trois membres du Conseil d'Administration dont les fonctions expirent cette année sont MM. BOISSAYE, BRASSAC et LE VILLAIN. Le Censeur sortant est M. LUCY-SÉDILLOT.

Vous nous permettrez de vous rappeler que l'article 19 de nos Statuts autorise la réélection de ces Messieurs.

§ II. *Total des Opérations du Comptoir.*

Nos opérations présentent cette année un total de 735,333,235 fr. 31 c. Elles s'élevaient l'année dernière à 676,943,808 fr. 05 c. La différence est de 58,389,427 fr. 26 c., en faveur de l'Exercice que nous venons de clore.

Cet accroissement de nos affaires est surtout digne de remarque parce qu'il se reproduit tous les ans. Ainsi, vous avez vu précédemment que le chiffre de nos opérations, qui était déjà de 628,521,791 fr. 02 c. en 1853-54, n'avait été que de 502,670,434 fr. 09 c. en 1852-53, et de 273,475,901 fr. 97 c. en 1851-52. Depuis quatre ans, sans remonter plus haut, c'est une augmentation de 461,857,333 fr. 34 c.

§ III. *Escomptes, Encaissements et Avances sur Fonds publics.*

Toutes les opérations du Comptoir sont comprises sous ce titre.

1° L'ESCOMPTE, qui figure toujours au premier rang, se divise en plusieurs catégories, suivant que les valeurs qui nous sont remises portent deux signatures au moins ou une seule signature accompagnée d'un récépissé de marchandises, suivant qu'elles nous sont présentées par des négociants ou par les Sous-Comptoirs de garantie, suivant aussi qu'elles sont payables à Paris, dans les départements ou à l'étranger. Le total de ces escomptes réunis s'est élevé à 649,822,782 fr. 15 c., pour 736,380 effets.

L'année dernière, nous n'avions escompté que 690,722 effets, pour 600,312,041 fr. 21 c.

En comparant entre eux les douze mois du présent Exercice, nous voyons que les escomptes les plus forts ont eu lieu en octobre et en décembre : ils ont monté à 64,036,851 fr. 42 c. en octobre, et en décembre à 68,743,228 fr. 97 c.

La moyenne par jour a été, pour 309 jours, de 2,102,986 fr. 36 c., pour 2,383 effets.

2° Nos ENCAISSEMENTS ont atteint le chiffre de 55,123,534 fr. 81 c., pour 202,518 effets. L'année dernière, le nombre des effets encaissés était de 187,273, pour 53,631,766 fr. 84 c.

3° Nos AVANCES sur Fonds publics, dont vous savez que le chiffre est limité par nos Statuts, présentent un total de 30,386,913 fr. 35 c., indépendamment, bien entendu, des prêts faits par le Sous-Comptoir des Chemins de fer, qui sont compris dans nos escomptes. L'année dernière, ces avances n'avaient été que de 23,521,710 fr.

§ IV. *Caisse.*

A la Caisse, l'augmentation de nos affaires s'est naturellement traduite par un plus grand mouvement d'espèces.

Elle a reçu dans le cours de cet Exercice...	770,954,414 fr. 72 c.
Elle a payé.....	769,438,245 20

Ensemble..... 1,540,392,659 fr. 92 c.

L'année dernière, le débit et le crédit de la Caisse montaient ensemble à..... 1,379,065,674 76

La différence en plus est de..... 161,326,985 fr. 16 c.

La moyenne des paiements par mois, qui n'avait été dans le cours du précédent Exercice que de.....	57,336,298 84
s'est élevée cette année à.....	64,119,853 76

§ V. *Portefeuille.*

Au 30 juin 1855, le total des valeurs en portefeuille, pour les trois portefeuilles réunis de Paris, de la province et de l'étranger, était de..... 34,885 effets montant à 46,267,283 fr. 49 c.

Il est entré, du 1 ^{er} juillet			
1855 au 30 juin 1856..	938,898	—	704,946,321 96
	<hr/>		<hr/>
Ensemble.....	973,783	—	751,213,605 fr. 45 c.

Il est sorti dans le cours			
du même Exercice....	937,217	—	708,121,056 63
	<hr/>		<hr/>

Par conséquent, le solde en portefeuille, au 30 juin dernier, était de 36,566 — 43,092,548 fr. 82 c.

Le chiffre des valeurs endossées par le Comptoir, réescomptées et non échues, étant à la même date de 30,543,331 54

il s'ensuit que la somme des risques, c'est-à-dire des valeurs en portefeuille ou en cours d'échéance, s'élevait au 30 juin dernier à..... 73,635,880 fr. 36 c.

Au 30 juin 1855, elle était de..... 69,134,307 49

§ VI. *Comptes courants d'espèces.*

Au 30 juin 1855, le solde des sommes déposées en comptes-courants était de..... 25,611,768 fr. 32 c.

Il n'est plus, au 30 juin dernier, que de....., 17,560,419 40

Mais ce n'est là qu'une situation à un jour donné, qui peut souvent ne pas offrir une comparaison exacte entre deux années entières.

En effet, le mouvement général des comptes de dépôt pendant cet Exercice a été, à l'entrée et à la sortie, de..... 403,876,761 fr. 71 c.

Il n'avait été l'année dernière que de..... 385,289,335 47

C'est une augmentation de..... 18,587,426 fr. 24 c.

La moyenne des versements par mois, qui avait été l'année dernière de..... 16,280,850 fr. 53 c. a été dans le cours de l'Exercice actuel de..... 16,492,725 54

Il est à remarquer, d'ailleurs, que nous avons pu maintenir au même taux l'intérêt de nos comptes d'espèces, malgré la hausse du prix de l'argent.

§ VII. *Effets en souffrance.*

Le solde des valeurs tombées en souffrance, pendant les deux semestres que nous examinons, s'élevait au 30 juin dernier à... 132,639 fr. 28 c.

Mais il a été recouvré, tant sur le contentieux nouveau que sur celui des précédents Exercices..... 33,205 67

L'excédant, qui est de..... 99,433 fr. 61 c. a été passé au débit du compte des profits et pertes, d'après l'usage que nous avons toujours suivi d'éteindre entièrement notre contentieux, et de ne le faire figurer au bilan du Comptoir que pour 1 franc.

§ VIII. *Frais généraux.*

Nos frais d'administration se sont élevés cette année à..... 657,664 fr. 98 c.

se répartissant ainsi :

Honoraires et appointements pour un personnel de 204 employés.....	420,535 fr. 53 c.
Ports et affranchissements de lettres.....	52,985 60
Loyer, contributions, patente, droits de présence, fournitures de bureaux, impressions et frais de toute nature..	184,143 85
Somme égale.....	657,664 fr. 98 c.

Avec un mouvement d'affaires de 735,333,235 fr. 31 c., c'est une dépense de 0 fr. 08,94 pour 0/0, 3/100^{es} de moins que l'année dernière.

§ IX. *Comptes de profits et pertes.*

La division de notre Exercice en deux semestres, à la fin de chacun desquels les livres sont arrêtés et les bénéfices répartis, nous oblige à vous présenter deux comptes de profits et pertes.

COMPTE DU PREMIER SEMESTRE.

Au 31 décembre 1855, le crédit et le débit du compte de profits et pertes balancés et le réescompte du portefeuille déduit, notre bénéfice net montait à..... 1,101,654 fr. 99 c.

sur lesquels nous avons dû prélever d'abord :

Pour l'extinction du contentieux.	33,179 fr. 22 c.
Pour frais de premier établissem ^t .	6,000 »
Pour gratification aux employés..	15,000 »
Pour la caisse de prévoyance....	5,000 »
Ensemble.....	59,179 fr. 22 c.
Le surplus a été distribué de la manière suivante :	
Intérêt du capital à 2 0/0 pour 6 mois.....	400,000 »
Réserve du 1/4 sur l'excédant.....	160,618 94
Dividende supplémentaire de 2.2/5 p. 0/0.....	480,000 »
Solde non réparti.....	1,856 83
Somme égale.....	1,101,654 fr. 99 c.

COMPTE DU DEUXIÈME SEMESTRE.

Au 30 juin dernier, après avoir compensé le crédit et le débit du compte de profits et pertes et réescompté le Portefeuille, le solde créditeur s'élevait à..... 1,309,841 fr. 80 c.

Sur cette somme, il a été prélevé comme d'habitude :

Pour l'extinction du contentieux...	66,254 fr. 39 c.
Pour le solde des frais de premier établissement.....	6,000 »
Pour gratification aux employés..	17,000 »
Pour la caisse de prévoyance....	5,000 »
Ensemble.....	A reporter.. 94,254 fr. 39 c.



<i>Report</i>	94,254 fr. 39 c.
Votre Conseil vous propose de répartir le reste ainsi :	
Intérêt du capital à 2 0/0 pour six mois.....	400,000 »
Réserve du 1/4 sur l'excédant.....	203,896 85
Dividende supplémentaire de 3 0/0.....	600,000 »
Solde en caisse.....	11,690 56
	<hr/>
Somme égale.....	1,309,841 fr. 80 c.

RÉCAPITULATION.

Le règlement des deux semestres porte nos bénéfices pour l'année entière au chiffre de..... 2,409,639 fr. 96 c.

Ainsi partagés :

1 ^o Exinction totale du contentieux de l'Exercice...	99,433 fr. 61 c.	
2 ^o Prélèvements divers.....	54,000 »	
3 ^o Réserve du 1 ^{er} semestre..	160,618 fr. 94 c.	} 364,515 79 ⁽¹⁾
— du 2 ^e	203,896 85	
4 ^o Distribution aux actionnaires d'un intérêt de 4 0/0.....	800,000 »	} 1,880,000 »
Et d'un dividende supplémentaire de 5.2/5 p. 0/0.....	1,080,000 »	
Solde non réparti et porté à nouveau.....	11,690 56	
	<hr/>	
Somme égale au bénéfice de l'année.....	2,409,639 fr. 96 c.	
Les bénéfices de l'Exercice précédent ayant été de...	2,019,895 49	
la différence à l'avantage du présent Exercice est de...	389,744 fr. 47 c.	

(1) Cette somme porte le chiffre de notre réserve à 3,157,368 fr. 76 c.

§ X. *Dividende.*

Le résumé des comptes qui viennent de vous être rendus, c'est que chacun de vous, Messieurs, a droit à 25 fr. par action, pour sa part dans les bénéfices du second semestre. Or, comme vous avez déjà reçu 22 fr. en février dernier, c'est un dividende total de 47 fr. pour l'année, soit 9.2/5 par action.

Vous vous rappelez n'avoir touché que 42 fr. l'année dernière et 36 fr. l'année précédente.

Mais, pour apprécier d'une manière exacte et complète le résultat obtenu, il faut se souvenir des 364,515 fr. 79 c. ajoutés cette année-ci à la réserve. En répartissant cette somme entre nos quarante mille actions, chacune d'elles eût été bonifiée de 9 fr. 11 c. C'est-à-dire que notre bénéfice s'est élevé, en réalité, à 56 fr. 11 c. par action, soit 11.22 pour 0/0.

Le même calcul ne donnait l'année dernière que 9.86.

Enfin, Messieurs, si vous approuvez la proposition qui vous en est faite au nom de votre Conseil d'Administration, la caisse du Comptoir paiera les 25 fr. produits par le second semestre à partir du 1^{er} août prochain.

§ XI. *Conclusion.*

Il ne nous reste plus, Messieurs, qu'un mot à vous dire au sujet du retard qu'éprouve l'émission de nos actions nouvelles.

Lorsque vous vous êtes assemblés, le 21 février dernier, pour examiner cette mesure, en reconnaître l'opportunité et en arrêter les conditions, nous avions lieu de croire que toutes les adhésions nécessaires lui étaient acquises. Aussi comptions-nous sur une réalisation immédiate. Malheureusement, les circonstances, qui étaient favorables à cette époque, parurent bientôt cesser de l'être, et le Gouvernement annonça, dans *le Moniteur* du 9 mars, qu'il était décidé à n'autoriser, pendant le cours de cette année, aucune entreprise devant causer

une émission de valeurs nouvelles. Nous avons dû nous incliner devant cette volonté supérieure, motivée par des considérations de l'ordre le plus général. Toutefois, nous continuerons de faire nos efforts pour obtenir de M. le Ministre des Finances une interprétation moins absolue de la note publiée au *Moniteur*, et nous ne désespérons pas d'y réussir.

Nous ne pouvons pas omettre, en finissant, de vous signaler la part qui revient à MM. les membres du Conseil d'Escompte dans la prospérité de nos affaires. Nous sommes toujours heureux de voir se renouveler cette occasion de leur témoigner toute notre gratitude pour le concours si éclairé et si actif qu'ils nous donnent. Nous devons aussi des éloges aux chefs de service et aux employés du Comptoir, qui composent aujourd'hui un personnel considérable, éprouvé, dont le dévouement ne nous a jamais fait défaut.

NOTA. — Voir les tableaux annexés au Compte rendu.

RAPPORT

DE MM. LES CENSEURS,

FAIT

Par M. LUCY-SEDILLOT, l'un d'eux.

MESSIEURS,

Après l'exposé que vous venez d'entendre, la mission de vos Censeurs est simple et facile. L'augmentation progressive du chiffre de vos opérations, des dividendes à vous répartir, et de la réserve ajoutée à votre capital, qu'il constate, sont des résultats assez significatifs pour n'avoir pas besoin d'être commentés : vos Censeurs pourraient donc se borner à vous dire, après votre Conseil d'Administration, que la comptabilité d'où ils sont extraits est parfaitement fidèle et régulière, et mérite leur approbation comme votre entière confiance.

Il peut être utile, cependant, de faire ressortir à vos yeux quelques-uns des éléments qui concourent à ces résultats. Nous le ferons avec sobriété, parmi ce qui nous a semblé digne de sollicitude.

Ainsi, vous remarquerez avec nous que votre capital est aujourd'hui entièrement dégagé de la somme employée à vos premiers frais d'organisation, dont un dégrèvement successif, pendant les deux semestres de l'Exercice, vient d'amortir les derniers vestiges.

Vos frais généraux annuels ont à peine suivi la progression de vos affaires;

leur proportion pour l'Exercice qui précède était de 0.08,97 p. 100 fr., celui-ci, il est de 0.08,94. C'est une différence en moins de 3/100^{es}, et une preuve évidente de la sage et sévère direction donnée à cette importante partie administrative.

Le contentieux s'est élevé à 99,433 fr. 61 c. pour des effets tombés en souffrance dans le cours de l'Exercice, après déduction des recouvrements opérés pendant l'année. Il reste donc aujourd'hui, en réunissant tous les éléments qui le composent depuis la création du Comptoir, de 599,772 fr. 13 c. A la fin de l'Exercice dernier, il n'était que de 500,338 fr. 52 c.

Ces chiffres, nous n'avons pas besoin de vous le rappeler, ne sont que pour mémoire. Ils ne représentent *rien* dans vos valeurs actives, et figurent seulement l'ensemble de la perte nette subie depuis l'origine du Comptoir.

Comme aperçu général, il faut vous faire remarquer d'abord combien ils s'amoindrissent si on les met en regard de celui des opérations qui les ont produits, et qui ne s'élèvent pas à moins de 3,369,169,527 fr. 00 c., ce qui fait une perte de 0.01,78 p. 100 fr. sur ces opérations; et encore, que les 5/6^{es} de ce chiffre se composent aujourd'hui d'un reliquat de créances dont les recouvrements opérés chaque année ont exprimé presque tout ce qu'elles avaient de substantiel, et ne laissent aux Exercices à venir que des titres d'une bien faible valeur. C'est cette dernière cause qui explique, en grande partie, comment ces recouvrements n'ont pas nivelé et même réduit, comme l'an dernier, le contentieux nouveau. Si ce dernier a atteint cette année le chiffre déjà cité de 99,433 fr. 61 c., en le décomposant vous saurez, à l'égard de deux sommes importantes qui y figurent : 1° que l'une d'elles, 40,878 fr. 54 c., est la liquidation définitive d'une ancienne avance sur marchandises fabriquées, qu'une autre époque avait léguée à celle-ci, et qui a justifié la pensée constante de votre Administration, à savoir : que cette opération, toute statutaire d'ailleurs, n'est pas sans danger toutes les fois qu'elle n'a pas pour objet des matières premières; 2° qu'une autre somme de 21,276 fr. 88 c. est le résultat d'une faillite en province, que, suivant vos sages précédents, plus

sévères même que vos Statuts, on a portée en entier au contentieux, encore bien que la rentrée intégrale en soit presque assurée par les recours exercés contre les divers garants.

Des gratifications ont été accordées à vos employés dans les 1^{er} et 2^e semestres, ensemble une somme de 32,000 fr. Elles étaient amplement méritées par leur zèle, et justifiées d'autre part par l'élévation générale et constante des prix des choses nécessaires à la vie, qui pèse sur tous. Pour vous former une idée de la réserve juste et modérée qui a présidé à ces gratifications, qu'il vous suffise de savoir que cette somme a été répartie entre 174 employés, sur un personnel de plus de 200 qui travaillent dans vos bureaux.

Votre portefeuille se compose d'éléments aussi satisfaisants que jusqu'alors. La moyenne des effets entrés est de 750 fr. 82 c.; l'an dernier elle était de 744 fr. 81 c. Cette différence est insignifiante.

Les sommes qui vous sont versées en compte-courant n'ont éprouvé qu'une faible variation dont les causes sont facilement saisissables, et témoignent de la constante confiance que votre établissement inspire.

En résumé, Messieurs, les tableaux qui viennent de vous être présentés déroulent une situation vraie et des résultats prospères. Les opérations du Comptoir, conduites dans la limite toujours rigoureusement respectée des Statuts, avec ce succès pour vos intérêts, méritent vos éloges complets.

Elles doivent être appréciées aussi au point de vue des services rendus au commerce en général; car, sans parler de ce que le Comptoir a pu faire dans le moment de crise où il a été créé, quel est celui de vous qui, commerçant, ne puisse, par ses propres affaires et une comparaison reportée à quelques années en arrière, se rendre compte qu'un abaissement général et proportionné du prix du change à l'intérieur et de la commission de banque a eu lieu, abstraction faite du taux de l'intérêt. On ne saurait méconnaître que le Comptoir n'ait largement coopéré à créer et à maintenir ce résultat.

Ces éloges, Messieurs, vous en devez faire une juste application à l'impul-

sion née, pour vos affaires, de la prudence de votre Conseil d'Administration, secondée par l'habileté et le dévouement de vos Directeurs.

C'est pleine justice à leur rendre, et nous nous estimons heureux, Messieurs, d'avoir à vous le signaler.

**ÉTAT DES EFFETS ESCOMPTÉS, A DEUX SIGNATURES AU MOINS,
SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.**

		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1855	26 jours	57,495	36,777,370 53
AOUT	26 —	53,629	34,969,977 03
SEPTEMBRE	23 —	51,760	34,701,203 58
OCTOBRE	27 —	73,019	42,716,688 47
NOVEMBRE	23 —	63,127	38,046,397 56
DÉCEMBRE	25 —	66,447	45,952,399 21
JANVIER 1856	26 —	59,726	36,202,494 27
FÉVRIER	25 —	54,236	32,246,680 56
MARS	26 —	60,100	36,863,431 28
AVRIL	26 —	57,521	35,728,197 10
MAI	26 —	57,291	35,954,620 74
JUN	25 —	56,930	34,549,184 65
308 jours.		715,279	458,488,866 60
Moyenne de l'importance de chaque effet escompté			615 03
Moyenne des escomptes de cette catégorie, par jour			1,423,663 15

ÉTAT DES VALEURS ESCOMPTÉES SUR L'ÉTRANGER.

		TOTAL.	
		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1855	26 jours	754	2,113,602 12
AOUT	26 —	546	1,264,860 03
SEPTEMBRE	23 —	591	1,617,660 19
OCTOBRE	27 —	495	1,548,676 80
NOVEMBRE	23 —	481	1,506,643 47
DÉCEMBRE	25 —	561	2,012,013 55
JANVIER 1856	26 —	530	999,143 42
FÉVRIER	25 —	431	1,182,149 65
MARS	26 —	412	1,021,774 74
AVRIL	26 —	519	1,498,344 54
AVRIL	26 —	520	2,053,001 50
MAI	26 —	558	1,711,544 26
JUN	25 —		
308 jours.		6,398	18,311,378 29
La moyenne de chaque effet est de			2,893 50



ÉTAT DES RÉCÉPISÉS DE MARCHANDISES ESCOMPTÉS.

	EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1855.....	46	591,992 90
AOUT.....	27	257,938 73
SEPTEMBRE.....	29	383,873 »
OCTOBRE.....	33	519,147 90
NOVEMBRE.....	37	518,328 73
DÉCEMBRE.....	45	688,731 »
JANVIER 1856.....	49	663,737 90
FÉVRIER.....	28	396,850 »
MARS.....	37	459,102 90
AVRIL.....	52	738,733 »
MAI.....	29	316,490 »
JUIN.....	28	323,093 »
TOTAL.....	440	5,642,393 10
La moyenne par mois est de.....	»	470,199 59

SOUS-COMPTOIRS.

	MÉTAUX.		ENTREPRENEURS.		DENRÉES COLONIALES.		CHEMINS DE FER.		TOTAUX.	
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
JUILLET 1855.....	77	416,480 »	48	1,797,764 »	229	4,829,226 86	914	8,086,677 »	1,268	15,150,147 86
AOUT.....	79	553,789 »	53	1,514,722 »	158	2,414,844 90	757	9,719,250 »	1,009	14,202,603 90
SEPTEMBRE.....	66	853,340 »	54	1,556,989 »	156	2,704,259 60	845	7,807,537 »	1,119	12,704,103 60
OCTOBRE.....	92	734,511 »	51	2,270,047 90	166	2,644,850 05	1,014	8,940,850 »	1,323	14,590,258 95
NOVEMBRE.....	63	499,441 »	53	1,542,054 »	82	1,283,747 80	700	7,628,430 »	902	10,935,672 80
DÉCEMBRE.....	112	1,147,333 »	71	1,858,095 70	178	3,412,318 70	1,058	10,288,337 »	1,599	16,686,504 40
JANVIER 1856.....	70	680,580 »	69	2,567,659 »	133	3,003,734 50	1,014	10,693,900 »	1,506	16,947,673 30
FÉVRIER.....	84	1,452,592 25	60	1,563,138 »	150	3,379,209 70	899	10,354,403 60	1,193	17,446,073 33
MARS.....	73	869,033 »	74	3,037,709 63	212	4,161,383 50	881	11,857,400 »	1,240	19,923,748 15
AVRIL.....	46	761,488 »	72	2,159,575 90	161	4,226,018 20	818	8,297,100 »	1,097	13,444,142 10
MAI.....	43	486,497 »	40	1,816,490 »	150	3,094,867 60	733	8,814,030 »	990	14,211,904 60
JUIN.....	81	1,284,283 »	49	1,721,187 »	173	3,144,233 75	1,112	13,082,600 »	1,417	19,233,527 75
	890	9,741,103 25	698	25,188,370 13	1,930	58,301,097 16	10,723	113,749,376 60	14,263	187,180,147 16

ÉTAT DES EFFETS SUR PARIS, LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER,
REÇUS POUR L'ENCAISSEMENT.

		TOTAL.	
		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1855.....	26 jours.....	13,286	4,145,136 87
AOUT.....	26 —.....	13,117	4,198,437 46
SEPTEMBRE.....	26 —.....	13,921	4,327,133 76
OCTOBRE.....	27 —.....	16,383	4,662,139 50
NOVEMBRE.....	25 —.....	17,690	4,950,109 28
DÉCEMBRE.....	23 —.....	18,176	5,425,378 81
JANVIER 1856.....	26 —.....	17,843	4,710,178 75
FÉVRIER.....	25 —.....	17,141	4,390,291 23
MARS.....	26 —.....	16,438	4,499,480 64
AVRIL.....	26 —.....	13,633	4,439,089 04
MAI.....	26 —.....	21,262	4,795,606 17
JUIN.....	23 —.....	17,602	4,604,333 48
	508 jours.	202,518	53,123,334 81
La moyenne de chaque effet est de.....			272 49
La moyenne par jour des remises prises à l'encaissement, du 1 ^{er} juillet 1855 au 30 juin 1856, 308 jours, est de.			178,972 51

ÉTAT COMPARATIF DES QUATRE DERNIERS EXERCICES.

MONTANT DES OPÉRATIONS.							
EXERCICE 1852-1853.		EXERCICE 1853-1854.		EXERCICE 1854-1855.		EXERCICE 1855-1856.	
Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
596,785	502,670,434 09	807,809	628,821,791 02	877,993	676,943,808 03	938,898	733,333,233 31
MOUVEMENT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES.							
	EXERCICE 1852-1853.	EXERCICE 1853-1854.	EXERCICE 1854-1855.	EXERCICE 1855-1856.			
Montant des escomptes et commiss. divers.	2,948,447 49	4,443,517 51	4,221,403 58	5,840,903 83			
Montant des réescomptes et pertes diverses.	4,998,008 06	2,306,564 45	2,247,470 41	3,384,697 50			
Bénéfice net réparti.....	930,439 15	1,933,753 48	1,973,932 97	2,236,206 33			
Montant des bénéfices par action.....	51 23	56 »	42 »	47 »			

ÉTAT DES ESCOMPTES
Exercice 1854-1855 comparé

DATES.	ESCOMPTES SUR BORDEREAUX. EFFETS DE COMMERCE.				ESCOMPTES AUX SOUS-COMPTOIRS.				ESCOMPTES SUR RÉCÉPISSÉS DE MARCHANDISES.			
	EXERCICE 1854-1855.		EXERCICE 1855-1856.		EXERCICE 1854-1855.		EXERCICE 1855-1856.		EXERCICE 1854-1855.		EXERCICE 1855-1856.	
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
JUILLET.....	12,761	9,653,574 06	15,682	9,291,489 92	1,022	9,565,194 03	1,268	13,150,147 86	87	718,004 90	46	591,992 90
AOUT.....	12,768	10,129,974 51	12,611	9,071,850 21	960	9,151,866 85	1,009	14,202,603 90	45	647,946 95	27	237,908 75
SEPTEMBRE.....	12,202	9,498,593 16	10,912	8,544,973 90	859	8,911,574 55	1,119	12,704,105 60	41	979,697 50	29	585,875 50
OCTOBRE.....	12,723	8,588,666 70	17,684	10,528,540 53	952	8,460,253 50	1,523	14,590,258 93	47	524,646 50	35	519,147 90
NOVEMBRE.....	15,614	9,711,457 53	15,612	8,264,694 04	1,408	11,412,470 85	902	10,955,672 80	53	445,829 75	57	518,528 75
DÉCEMBRE.....	15,540	10,916,511 80	14,176	9,527,553 02	1,058	10,372,799 85	1,599	16,686,504 40	60	920,815 05	45	688,751 50
JANVIER.....	15,073	9,879,818 52	12,076	7,847,453 41	1,257	11,715,597 05	1,506	16,947,675 50	50	491,947 65	49	665,757 90
FÉVRIER.....	11,807	8,776,543 96	10,705	7,045,181 67	955	10,256,924 90	1,195	17,146,075 55	52	415,503 50	28	596,850 50
MARS.....	12,828	8,221,674 40	11,258	9,046,696 69	980	10,650,299 85	1,240	19,925,748 15	55	585,294 40	37	459,192 90
AVRIL.....	11,861	8,185,093 52	11,084	7,151,912 95	1,128	11,585,557 10	1,097	15,444,142 10	45	408,155 40	52	758,755 50
MAI.....	12,446	7,645,509 06	11,252	8,192,072 77	1,061	14,210,469 60	990	14,211,904 60	54	552,772 15	29	516,490 50
JUIN.....	12,822	10,185,725 05	11,755	8,712,917 50	1,085	11,676,578 10	1,417	19,255,327 75	29	505,625 15	28	525,095 50
	156,245	111,588,719 89	150,785	105,225,076 61	12,581	127,744,945 75	14,265	187,180,147 16	556	6,574,218 70	440	5,642,595 10

SEMESTRES

Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1855.	79,408	58,498,557 78	82,677	55,228,861 64	5,959	57,671,959 15	7,020	84,269,275 51	515	4,056,958 45	217	2,742,294 50
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1856....	76,837	52,890,162 11	68,108	47,994,214 97	6,442	70,075,006 60	7,245	102,910,871 65	241	2,557,280 25	223	2,900,100 80
	156,245	111,588,719 89	150,785	105,225,076 61	12,581	127,744,945 75	14,265	187,180,147 16	556	6,574,218 70	440	5,642,595 10

PAR CATÉGORIES.
avec l'Exercice 1855-1856.

ESCOMPTES AUX CORRESPONDANTS DE PROVINCE.	VALEURS REÇUES A L'ENCAISSEMENT.				VALEURS SUR L'ÉTRANGER.				TOTAL.							
	EXERCICE 1854-1855.		EXERCICE 1855-1856.		EXERCICE 1854-1855.		EXERCICE 1855-1856.		EXERCICE 1854-1855.		EXERCICE 1855-1856.		EXERCICE 1854-1855.		EXERCICE 1855-1856.	
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
59,099	22,517,872 40	45,811	27,485,880 65	15,775	4,258,564 66	15,286	4,143,156 87	781	2,825,789 90	754	2,115,602 12	69,525	49,516,599 97	74,827	58,758,270 50	
37,202	21,401,225 67	45,018	25,898,146 84	15,922	4,402,451 91	15,117	4,198,457 46	628	1,855,595 06	546	1,264,860 05	67,525	47,567,058 95	72,528	54,875,879 21	
55,896	22,548,215 54	40,848	26,156,251 48	15,059	4,019,046 59	15,921	4,527,155 76	715	2,615,015 02	591	1,617,660 19	64,752	48,569,940 16	67,420	55,755,999 95	
41,694	25,755,669 76	55,555	52,188,547 92	15,506	4,624,588 92	16,585	4,662,159 50	832	1,802,214 80	495	1,548,656 80	71,504	47,556,019 48	91,255	52,056,851 42	
44,465	25,859,425 59	51,515	29,781,705 52	16,441	4,829,202 88	17,690	4,950,109 28	1145	6,565,849 87	485	1,506,645 47	76,808	58,804,216 29	84,257	55,757,551 66	
45,290	26,899,675 42	52,271	34,405,066 19	16,402	5,541,924 70	18,176	5,425,558 81	901	4,478,642 57	561	2,012,015 55	79,051	59,150,565 19	86,628	68,745,228 97	
47,186	29,695,825 50	47,650	28,555,060 86	16,104	4,722,767 08	17,845	4,710,178 75	865	5,846,660 89	550	999,145 42	80,515	60,552,414 49	79,456	59,525,229 84	
42,728	27,515,550 50	45,551	25,205,498 89	15,869	4,129,510 87	17,141	4,590,291 25	921	5,568,274 58	451	1,182,149 65	72,510	54,457,709 61	75,049	55,562,047 01	
46,999	51,094,455 84	48,842	27,816,854 59	15,515	4,127,627 52	16,450	4,499,480 64	698	2,664,746 05	412	1,021,774 74	77,075	57,524,077 84	78,247	62,749,747 71	
45,729	26,885,661 75	46,457	26,576,184 17	15,275	4,528,646 57	15,655	4,459,089 04	778	4,159,525 57	519	1,498,544 54	72,812	55,748,599 29	74,824	55,868,407 78	
45,516	27,055,051 94	46,059	25,762,547 97	14,450	4,156,577 80	21,262	4,795,606 17	510	1,921,959 17	520	2,055,001 50	71,797	55,282,119 72	80,092	55,511,625 01	
44,807	50,941,045 57	45,197	25,656,267 15	15,197	4,551,477 74	17,602	4,604,555 48	607	2,416,659 45	558	1,711,544 26	74,545	59,854,907 06	76,555	60,227,685 12	
512,411	515,907,444 56	564,494	555,265,789 99	187,275	55,651,766 84	202,518	55,125,554 81	9,129	58,696,712 51	6,598	18,511,578 29	877,995	655,945,808 05	956,898	704,946,521 96	

COMPARÉS.

245646	142,912,077 98	286798	175,915,576 58	94,835	27,655,559 66	96,575	27,686,555 48	4752	20,419,107 02	5408	10,065,418 18	428,945	510,924,180 04	476,695	555,905,581 49
268765	172,965,566 58	277696	159,550,415 61	92,588	25,976,207 18	105945	27,457,179 55	4577	18,577,605 29	2990	8,447,960 11	449,030	545,019,628 01	462,205	549,040,740 47
512411	515,907,444 56	564494	555,265,789 99	187275	55,651,766 84	202518	55,125,554 81	9129	58,696,712 51	6598	18,511,578 29	877,995	655,945,808 05	958,898	704,946,521 96

CAISSE.

	RECETTES.	DÉPENSES.
SOLDE AU 30 JUIN 1855.....	2,994,502 46	" "
JUILLET 1855.....	66,987,781 71	68,104,011 37
AOUT.....	60,565,998 13	59,878,524 91
SEPTEMBRE.....	58,589,515 18	58,706,265 90
OCTOBRE.....	81,559,960 18	80,914,642 28
NOVEMBRE.....	49,165,596 04	50,890,656 12
DÉCEMBRE.....	64,519,284 80	62,515,858 25
JANVIER 1856.....	55,097,160 91	57,522,272 56
FÉVRIER.....	64,785,446 42	65,518,184 69
MARS.....	65,247,204 95	64,567,155 75
AVRIL.....	65,114,261 82	60,956,704 58
MAI.....	72,516,428 46	72,822,255 80
JUIN.....	68,016,575 64	69,671,757 45
	770,954,414 72	769,458,245 20
SOLDE AU 30 JUIN 1856.....	" "	1,516 169 52
La moyenne des paiements par mois est de.....	64,119,855 76	770,954,414 72

ÉTAT MENSUEL

DU MOUVEMENT DES FONDS VERSÉS EN COMPTE COURANT D'ESPÈCES.

DATES.	ENTRÉES.	SORTIES.
Solde au 30 juin 1855.....	25,611,768 52	
JUILLET 1855.....	15,458,550 46	21,476,959 41
AOUT.....	19,572,944 54	14,755,540 79
SEPTEMBRE.....	16,512,009 62	17,042,419 09
OCTOBRE.....	15,082,756 99	20,487,196 80
NOVEMBRE.....	14,020,209 84	15,787,906 70
DÉCEMBRE.....	15,999,212 45	16,846,595 24
JANVIER 1856.....	14,044,299 40	15,901,040 61
FÉVRIER.....	16,957,181 41	14,555,551 17
MARS.....	15,592,735 19	16,522,808 77
AVRIL.....	18,777,141 96	18,282,221 02
MAI.....	22,899,774 65	17,247,579 05
JUIN.....	15,456,110 45	21,080,678 42
	225,524,474 76	203,964,055 27
Solde au 30 juin 1856.....	" "	17,560,419 49
La moyenne des versements par mois est de 16,492,725 fr. 54 c.	225,524,474 76	225,524,474 76

PORTEFEUILLES.

	PARIS.		PROVINCE.		ETRANGER.		TOTAL.
	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.	
Solde au 30 juin 1855.....	10,587	45,600,161 54	27,866	11,219,512 54	654	5,675,412 20	2,995,076 50
JUILLET.....	17,450	53,708,073 65	56,674	22,959,592 55	754	2,115,602 12	774
AOUT.....	17,946	52,826,702	55,826	20,782,057 16	546	1,265,889 05	620
SEPTEMBRE.....	16,447	51,678,451 45	50,582	20,459,908 51	591	1,617,669 19	717
OCTOBRE.....	18,574	54,141,574 75	72,569	28,546,859 80	495	1,548,656 80	515
NOVEMBRE.....	17,679	52,165,41	66,077	26,018,534 78	481	1,506,645 47	419
DÉCEMBRE.....	19,064	59,912,891 16	67,003	26,818,652 26	561	2,012,015 55	579
JANVIER 1856.....	17,436	55,267,724 75	67,008	25,876,616 69	431	1,182,149 65	589
FÉVRIER.....	16,548	55,417,985 58	65,251	26,046,536 55	350	999,145 42	589
MARS.....	17,478	58,632,475 07	68,234	26,436,911 80	412	1,021,774 74	498
AVRIL.....	17,406	59,141,705 56	60,570	25,761,912 01	412	1,021,774 74	498
MAI.....	19,019	51,752,619 99	56,899	25,075,500 90	519	1,408,544 54	487
JUIN.....	17,755	50,688,679 46	58,914	21,924,449 52	538	1,711,544 26	409
Solde au 30 juin 1856.....	222,687	459,541,976 29	744,004	289,686,858 67	7,052	22,184,790 49	6,574

RÉCAPITULATION DES PORTEFEUILLES.

	PARIS.		PROVINCE.		ETRANGER.		TOTAL.
	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.	
Solde au 30 juin 1855.....	74,827	38,758,270 50	75,746	27,866,635	654	5,675,412 20	75,175,640 55
JUILLET.....	72,328	54,875,879 21	73,824	48,585,216	754	2,115,602 12	72,183,957 68
AOUT.....	72,420	55,755,999 85	69,525	50,292,470 58	546	1,265,889 05	72,605,716 77
SEPTEMBRE.....	91,255	64,056,851 42	83,465	67,146,748 16	591	1,617,669 19	71,795,560 90
OCTOBRE.....	84,257	65,757,531	81,815	52,078,174 87	495	1,548,656 80	71,652,560 92
NOVEMBRE.....	86,628	65,757,531	85,179	71,650,874 14	579	2,012,015 55	67,661,817 90
DÉCEMBRE.....	79,436	59,525,228	85,145	56,729,069 29	412	1,021,774 74	67,661,817 90
JANVIER 1856.....	79,436	59,525,228	85,145	56,729,069 29	412	1,021,774 74	67,661,817 90
FÉVRIER.....	78,019	65,302,047 01	78,921	60,245,518 22	409	903,424 77	67,661,817 90
MARS.....	78,019	65,302,047 01	78,921	60,245,518 22	409	903,424 77	67,661,817 90
AVRIL.....	78,824	62,749,747 71	79,219	58,535,795	409	1,021,774 74	67,661,817 90
MAI.....	80,092	55,511,625 01	79,219	58,535,795	409	1,021,774 74	67,661,817 90
JUIN.....	76,555	60,225,685	74,174	58,460,558 61	31	50,545,551 54	75,655,880 56
Solde au 30 juin 1856.....	975,785	731,215,605 45	975,785	731,215,605 45	7,052	22,184,790 49	7,052

ÉTAT DU COMPTE
Du 1^{er} juillet au 31 décembre 1855.

CRÉDIT,			
Solde du 30 juin 1855		158,552	78
Intérêts, changes et commissions perçus	sur les bordereaux admis à l'escompte	1,584,166	55
	sur les négociations diverses	539,214	96
	sur les remises à encaisser	105,858	51
	sur les comptes courants de province	463,102	79
	sur les valeurs étrangères	89,401	52
	sur les avances sur effets publics	221,268	60
	sur les valeurs en dépôt (droit de garde)	2,010	60
		2,625,005	53
		2,761,556	31
DÉBIT.			
Intérêts, changes et commissions payés	sur les réescomptes à la Banque	481,722	67
	sur les négociations diverses	289,910	40
	sur le capital des Sous-Comptoirs	89,343	95
	sur les comptes courants de province	78,019	25
	sur les comptes courants d'espèces	219,698	99
		1,158,897	24
Frais généraux	Appointements	207,375	43
	Ports et affranchissements de lettres	27,877	20
	Divers	85,675	53
		520,926	18
		1,659,681	53
= Réescompte du portefeuille, au 31 décembre 1855		179,837	90
= Bénéfice net réalisé du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1855		1,401,654	99
A DÉDUIRE :			
Prélèvement pour l'extinction du contentieux, comme suit :	Nouveau. — Solde au 31 décembre 1855	56,075	12
	Ancien. — Montant des rentrées	22,895	90
		33,179	22
Prélèvement restant à profits et pertes nouveau, applicable	aux frais de premier établissement	6,000	»
	à la gratification accordée aux Employés	15,000	»
	à la caisse de prévoyance	5,000	»
		59,179	22
		1,042,475	77
		400,000	»
		642,475	77
= Reste à répartir		160,618	89
Réserve statuaire 1/4 du bénéfice après prélèvement de l'intérêt statuaire		480,000	»
Aux actionnaires pour dividende supplément.		1,856	85
A profits et pertes. — Compte nouveau.		481,856	85
Solde non réparti		642,475	77
= Somme égale		1,040,618	89
RÉCAPITULATION.			
Bénéfice net du 1 ^{er} semestre		1,040,618	89
— du 2 ^e semestre		1,215,387	41
TOTAL		2,256,206	53

DE PROFITS ET PERTES
Du 1^{er} janvier au 30 juin 1856.

Solde du 31 décembre 1855		181,714	75
Intérêts, changes et commissions perçus	sur les bordereaux admis à l'escompte	1,701,868	57
	sur les négociations diverses	390,217	05
	sur les remises à encaisser	102,478	81
	sur les comptes courants de province	571,209	05
	sur les valeurs étrangères	56,451	45
	sur les avances sur effets publics	275,845	98
	sur les valeurs en dépôt (droit de garde)	5,658	75
		2,899,709	64
		3,081,424	57
Intérêts, changes et commissions payés	sur les réescomptes à la Banque	614,924	22
	sur les négociations diverses	195,566	23
	sur le capital des Sous-Comptoirs	106,815	50
	sur les comptes courants de province	141,792	80
	sur les comptes courants d'espèces	185,564	60
		1,240,661	57
Frais généraux	Appointements	215,162	10
	Ports et affranchissements de lettres	25,108	40
	Divers	98,468	50
		356,738	80
		1,771,582	57
= Réescompte du portefeuille au 30 juin 1856		194,182	40
= Bénéfice net réalisé du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1856		1,509,841	80
A DÉDUIRE :			
Prélèvement pour l'extinction du contentieux, comme suit :	Nouveau. — Solde au 30 juin 1856	76,564	16
	Ancien. — Montant des rentrées	10,509	77
		66,254	59
Prélèvement applicable	aux frais de premier établissement	6,000	»
	à la gratification accordée aux Employés	17,000	»
	à la Caisse de prévoyance	5,000	»
		94,254	59
		1,215,587	41
= Prélèvement statuaire 2 0/0		400,000	»
= Reste à répartir		815,587	41
Réserve statuaire, 1/4 du bénéfice après prélèvement de l'intérêt statuaire		205,896	83
Aux actionnaires pour dividende supplément.		600,000	»
A profits et pertes. — Compte nouveau.		611,690	56
Solde non réparti		815,587	41
= Somme égale		1,080,000	»
RÉPARTITION.			
A la réserve		364,315	79
4 p. 0/0 intérêts statutaires		800,000	»
5 2/3 dividende supplémentaire		1,080,000	»
Solde non réparti		41,690	56
TOTAL		2,256,206	53

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 28 JUILLET 1856.

L'an 1856, le lundi 28 juillet, à deux heures de relevée, les Actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris, convoqués par un avis inséré dans les Journaux d'Annonces légales, conformément à l'article 35 des Statuts, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 49 bis, sous la présidence de M. BIESTA, premier Directeur.

Étaient présents :

MM. PINARD, second Directeur.

BOISSAYE,

BRASSAC,

CALLOU,

COHIN,

GILLET,

LAVEISSIÈRE,

LEGENDRE,

LE VILLAIN,

MELON,

NIEL,

OGERAU,

LUCY-SÉDILLOT, Censeur.

Administrateurs.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le Président rend compte des insertions qui ont été faites, pour la convocation de l'Assemblée, dans les journaux d'Annonces légales, *la Gazette des*

BILAN AU 30 JUIN 1856.

ACTIF.		PASSIF.	
Caisse.....	1,316,169 32	Capital du Comptoir { Actions réalisées.....	20,000,000 *
{ Espèces en caisse.....	938,864 25	{ Actions à émettre.....	20,000,000 *
{ Espèces à la Banque.....	30,536,333 47	Capital des Sous-Comptoirs.....	5,966,055 15
Paris.....	9,928,042 65	Réserve statutaire.....	5,157,538 66
Province.....	2,827,930 72	Comptes courants d'espèces.....	17,560,419 49
Etranger.....	482,058 19	Comptes d'escompte, Boredaux à payer.....	348,636 50
Immobilis.....	5,434,293 40	Acceptations à payer.....	595,938 58
Avances sur fonds publics et actions diverses.....	5,837,560 18	Dividendes à payer.....	9,062 75
Correspondants { de Province.....	519,158 84	{ Semestres arriérés.....	15,400 90
{ Etrangers.....	4,536,717 02	{ Semestre au 31 décembre 1855.....	1,000,000 *
Effets en souffrance des Exercices clos, 599,772 fr. 15 pour mémoire.....	20,000,000 *	{ Semestre au 30 juin 1856.....	4,419,252 55
Actions à émettre.....	610,258 90	Effets remis à l'encaissement { par divers.....	4,535,746 *
Divers.....	76,470,871 08	{ par faillites du tribunal de commerce.....	75,483 86
		Correspondants { de province.....	4,482,258 01
		{ étrangers.....	585,002 80
		Profits et Pertes.. { Récompte du portefeuille au 30 juin	194,182 40
		{ 1856.....	11,690 56
		{ Solde non réparti.....	529,615 15
		Divers.....	76,470,871 08

Tribunaux, les Petites Affiches, et dans divers autres journaux, le Moniteur universel, les Débats, la Presse, le Siècle, le Constitutionnel, etc.

M. le Président constate ensuite que la feuille de présence a été signée par 214 Actionnaires, non compris les Membres du Conseil d'Administration et du Comité de censure, et que le nombre des Actions représentées étant de 8,145, chiffre supérieur au sixième du fonds social, l'Assemblée réunit les conditions prescrites par l'article 36 des Statuts, et se trouve régulièrement constituée.

Il est procédé à la composition du bureau, en conformité de l'article 39 des Statuts.

La feuille de présence constatant que les deux plus forts Actionnaires sont MM. de Larivière et de Finfe, M. le Président les invite à remplir les fonctions de Scrutateurs.

Les fonctions de Secrétaire sont remplies par M. Boissaye, Secrétaire du Conseil d'Administration.

Le bureau ainsi constitué, M. le Président rappelle qu'aux termes de l'ordre du jour, arrêté par le Conseil d'Administration, l'Assemblée a été convoquée à l'effet :

1° D'entendre la lecture du Compte rendu des opérations du Comptoir pendant l'année 1855-1856, ainsi que du Rapport des Censeurs, et d'approuver, s'il y a lieu, les comptes ;

2° De procéder à la réélection ou au remplacement des trois Administrateurs sortants, MM. Boissaye, Brassac et Le Villain, et du Censeur sortant, M. Lucy-Sédillot.

Conformément à l'ordre du jour qui précède, M. le Président donne lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations du Comptoir depuis le 1^{er} juillet 1855 jusqu'au 30 juin 1856.

M. Lucy-Sédillot lit ensuite le Rapport du Comité de censure.

La lecture de ces deux Rapports a été écoutée avec une attention soutenue, et suivie de nombreuses marques d'approbation.

Aucun Actionnaire ne demandant la parole, M. le Président met aux voix l'approbation des Comptes de l'Exercice 1855-1856, tels qu'ils sont présentés au Rapport du Conseil d'Administration.

L'Assemblée, votant par assis et levé, approuve à l'unanimité les comptes.

M. le Président annonce, en conséquence, que le dividende afférent au second semestre de l'Exercice 1855-1856 est fixé à 25 fr. par Action, et sera payé à la Caisse du Comptoir à partir du 1^{er} août prochain.

La suite de l'ordre du jour appelle la réélection ou le remplacement de MM. Boissaye, Brassac et Le Villain, Administrateurs sortants.

M. le Président demande à l'Assemblée si elle entend procéder aux nominations qui vont lui être soumises, soit par voie de scrutin secret, conformément à l'article 41 des Statuts, soit par assis et levé, suivant l'usage généralement adopté dans les Assemblées d'Actionnaires des Compagnies de chemins de fer.

L'Assemblée adhérant, à l'unanimité, à ce dernier mode de votation, M. le Président met successivement aux voix la réélection de MM. Boissaye, Brassac et Le Villain.

Ces trois Administrateurs sont réélus à l'unanimité.

Au moyen des nominations qui précèdent, le Conseil d'Administration se trouve composé ainsi qu'il suit :

MM. L. André, Boissaye, Brassac, Callou, Cohin, Dubochet, Gillet, Langlois, Laveissière, Legendre, Le Villain, Melon, Niel, Ogerau, Sommier.

M. le Président met ensuite aux voix la réélection de M. Lucy-Sédillot, Censeur sortant.

M. Lucy-Sédillot est réélu à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à trois heures et demie.

Signé : H. BIESTA, Directeur du Comptoir d'Escompte, *Président*.

DE LA RIVIÈRE, }
DE FINFE, } *Scrutateurs*.
BOISSAYE, *Secrétaire*.

Le rapport du Conseil d'Administration

L'Assemblée a été tenue le 25 mai 1900, à 10 heures du matin, au siège social de la Compagnie, sous la présidence de M. le Président, assisté de M. le Vice-Président et de M. le Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté.

M. le Président a lu le rapport du Conseil d'Administration, qui a été adopté par acclamation.

L'Assemblée a nommé M. le Président, M. le Vice-Président et M. le Secrétaire pour l'exercice 1900-1901.

Les trois Administrateurs sortants ont été réélus à l'unanimité.

Le rapport du Conseil d'Administration a été lu et adopté.

M. le Président a lu le rapport de M. le Secrétaire, qui a été adopté.

L'Assemblée a nommé M. le Secrétaire pour l'exercice 1900-1901.

DE LA SOCIÉTÉ
DE LA FIN
BOISSONNIÈRE